

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Lutte  
Ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2369 - 27 décembre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# **Cœur artificiel**

**Le génie  
des hommes,  
les entraves  
du capitalisme**

p. 3

## **Centrafrique**

p. 8



**Le chaos entretenu par  
l'impérialisme français**

## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ La nécessité du contrôle des banques
- Les retraites chapeaux
- Subprimes
- p. 5 ■ La loi Hamon sur la consommation
- Le Rafale et le budget de l'Etat
- Hollande et le Crif
- Édouard Martin
- p. 8 ■ L'amiante à la RATP
- SNCF, déraillement et ralentissements
- L'interdiction des insecticides
- p. 12 ■ Les sages-femmes en colère
- Pénurie de médecins dans le public
- CICE
- Sans-papiers à Roissy

### Dans le monde

- p. 6-7 ■ Centrafrique
- Areva au Niger
- Israël
- Espagne
- Apple en Chine
- Les centres de rétention à Lampedusa
- Au parlement européen

### Dans les entreprises

- p. 9 ■ Chantier naval STX
- Hôpital de Chinon
- Fagor-Brandt
- p. 10 ■ La Poste PDC
- La Poste Paris 18<sup>e</sup>
- SNCF
- p. 11 ■ Kem One
- Téfal
- Grandjean
- Raffineries Total

## • Factures d'eau

# Le racket

La facture d'eau potable constitue un poste important dans les charges qu'ont à payer les travailleurs. Deux études, celle de Que choisir et celle de la Confédération générale du logement, rappellent une fois de plus l'arbitraire qui préside à la fixation du prix du mètre cube. Les écarts peuvent être considérables au sein du même département, sans que cela soit justifié par des contraintes techniques.

Mais cette étude montre surtout que les communes qui ont choisi d'assurer ce service en régie municipale font payer l'eau beaucoup moins cher que celles qui le délèguent à une société privée.

Trois grands trusts contrôlent le marché : Veolia, Suez-Lyonnaise des eaux et Saur. Elles se sont partagé le territoire et s'entendent pour faire payer des tarifs sans commune mesure avec le prix de revient. Il ne faut pas chercher plus loin l'origine de la surfacturation générale. Les contrats signés par ces puissantes sociétés avec les collectivités locales sont volontairement opaques et intègrent de nombreux frais totalement invérifiables à l'échelon de la commune ou de la collectivité. Tout cela sans parler de leurs pressions permanentes pour intéresser les élus à leur cause, car les multinationales de l'eau s'y entendent en matière de corruption.

Reprenre le service de l'eau en régie municipale permet d'abaisser la facture, les habitants n'ayant plus à payer pour les surprofits des compagnies

privées. Certaines villes ont d'ailleurs obtenu des rabais considérables rien qu'en menaçant de le faire, ce qui montre bien que Veolia, Suez-Lyonnaise des eaux ou Saur peuvent payer. Mais encore faut-il avoir la possibilité de cette mise en régie. Cela dépend de la taille de la collectivité locale et de sa capacité à assumer, entre autres, les travaux de réparation d'un réseau que les sociétés privées ont souvent laissé se dégrader, même si elles en ont facturé l'entretien aux consommateurs. Et, de toute façon, même les villes optant pour la régie n'échappent pas totalement au pouvoir des sociétés privées, seules à avoir des installations au niveau national.

L'eau est un bien vital, que l'on devrait payer à prix coûtant. Il faudrait pour cela que sa distribution soit gérée par un service public à l'échelle nationale, sous le contrôle des travailleurs, ce qui nécessiterait d'exproprier sans indemnité ni rachat les trois sociétés privées qui imposent aujourd'hui leur loi.

Daniel MESCLA

## • Cercle Léon Trotsky

# L'Europe en crise et l'immigration

Vendredi 24 janvier  
à 20h30

## Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup>

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros



## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Cœur artificiel

# Le génie des hommes, les entraves du capitalisme

Depuis quelques jours, un homme vit avec un cœur artificiel. S'il est encore tôt pour crier victoire, cette nouvelle a de quoi enthousiasmer. Ce cœur devrait permettre à un homme de 75 ans, insuffisant cardiaque en phase terminale, de vivre. Il bat au rythme d'un cœur normal, accélère sous le coup de l'émotion puis ralentit son cours, comme n'importe quel cœur humain.

Sous réserve que cette première soit un succès, les 100 000 malades en Europe et aux États-Unis en attente d'une transplantation pourraient en bénéficier alors que, faute de greffons, seuls 5 à 7 % peuvent actuellement être greffés. Des années seront nécessaires pour évaluer les bénéfices et les risques d'une telle technologie, mais elle offre l'espoir de prolonger la vie de millions de personnes.

Cette implantation témoigne du génie des hommes. Non pas du génie d'un individu, mais du génie de la société qui, lorsqu'elle met en commun ses idées, ses savoirs et ses compétences, est capable de surmonter les problèmes les plus complexes.

Elle est le fruit de vingt-cinq années de travail collectif pour des centaines de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens, de médecins, mais elle s'appuie aussi sur l'expérience plus longue encore des greffes cardiaques. Elle a mis à contribution les secteurs industriels de pointe comme la micro-électronique et la simulation numérique.

Il en va de même pour tous les progrès médicaux, des découvertes sur le cerveau jusqu'aux avancées sur les cellules souches. Sans compter tous les petits pas qui permettent de gagner du terrain sur de nombreuses maladies.

Oui, l'humanité est capable de grandes choses. Mais, tant que la société sera fondée sur le capitalisme, sur l'exploitation et la course au profit, le progrès ne bénéficiera qu'à une minorité avec, d'un côté, le déploiement de trésors d'intelligence et, de l'autre, les inégalités et un gâchis inouï.

En France, on peut tout à la fois bénéficier des technologies et des équipes les plus performantes pour certaines maladies graves et devoir se passer de soins dentaires, de lunettes ou de médicaments, faute d'argent. À l'échelle de la planète, des enfants, des femmes, des hommes meurent encore du paludisme, du choléra, de la rougeole, que l'on sait traiter. À Madagascar, une épidémie de peste vient même de se déclarer !

Les limites fixées à l'humanité ne sont pas techniques ou scientifiques, elles sont sociales. Pendant que la science et le progrès avancent, la course aux profits et l'exploitation créent le sous-développement dans les pays les plus pauvres, le chômage et la misère dans les pays riches. Que la société permette de vivre avec un cœur artificiel, tout en étant incapable de nourrir correctement un milliard d'êtres humains, en est la preuve accablante.

L'emprise des profits pèsera sur le devenir de cette innovation car, comme toujours avec le capitalisme, elle n'est pas qu'une affaire de cœur, c'est aussi une affaire de gros sous.

La société qui a conçu cette prothèse cardiaque est en effet cotée en Bourse. Elle appartient en partie à Lagardère, qui vient de toucher le jackpot puisque, depuis l'annonce de la transplantation, la spéculation s'est jetée sur la société, faisant flamber le cours des actions.

Dans l'avenir, quelle marge demanderont les actionnaires ? À quel prix se montera le cœur artificiel, estimé autour de 120 000 euros ? Quelle sera la prise en charge de la Sécurité sociale ? Y aura-t-il les malades qui pourront se payer un cœur artificiel et ceux qui ne le pourront pas ?

Pour que le progrès ne soit pas confisqué par une minorité et pour qu'il couvre tous les aspects de la vie humaine, il faut une transformation profonde de la société.

Aujourd'hui, des masses colossales d'argent sont dans les mains d'une minorité qui décide seule de leur utilisation, et elles finissent aspirées dans la spéculation.

Pour que l'argent aille dans la fabrication de ce qui est nécessaire et utile à tous, pour qu'il ne manque plus dans la recherche médicale, dans le fonctionnement des hôpitaux et des services publics, il faut exproprier la bourgeoisie, réorganiser l'économie sans le profit et la concurrence.

« Utopie ! » diront certains. Mais toutes les utopies le restent jusqu'à ce que l'on se donne les moyens de les réaliser. Voler dans les airs puis dans l'espace, marcher sur la Lune ont été des utopies, jusqu'à ce que l'homme les réalise.

Comme le montre ce cœur artificiel, resté un projet fou pendant vingt-cinq ans, c'est avec des utopies de la sorte que l'humanité avance.

## • Chômage

### Ayrault voit la courbe descendre, l'Insee la voit monter

Le Premier ministre a déclaré, à propos de l'inversion tant promise de la courbe du chômage : « L'année n'est pas terminée et nous y sommes quasiment. » Il a ajouté que depuis « six mois, la courbe du chômage est inversée pour les jeunes. » En admettant que cela soit vrai, cette inversion n'est due qu'aux emplois aidés.

Dans le même temps l'Insee

vient de faire des prévisions beaucoup plus inquiétantes. Selon cet organisme, le taux de chômage devrait se stabiliser (mais pas baisser !) au dernier trimestre 2013 et au premier trimestre 2014, pour repartir ensuite à la hausse.

L'Insee a ainsi calculé qu'au troisième trimestre 2013 et au premier trimestre 2014 il devrait y avoir 76 000 créations d'emplois

(dont les emplois aidés, bien sûr) mais en revanche un accroissement de 113 000 personnes de la population active, donc forcément du chômage en plus !

Les prévisions de l'Insee valent ce qu'elles valent, et on verra bien si elles se réalisent. Mais les prévisions d'Ayrault et de Hollande, elles, ne valent rien du tout.

André VICTOR

## Plus d'un million d'inscrits aux Restos du cœur

Les Restos du cœur viennent de dépasser le million d'inscrits. Lorsqu'ils ont été fondés, en 1985, il y a vingt-huit ans, ils ont servi la première année environ 11 millions de repas. L'an dernier on en était à 130 millions !

Cette évolution résume à elle seule la chute dans la pauvreté, et même la misère, pour une partie de la population. Et encore, les Restos du

cœur n'accueillent pas tout le monde : il faut être en dessous d'un certain plafond de ressources déjà bas.

Et pendant que les Restos et d'autres associations s'évertuent comme ils peuvent à soulager un peu la misère, le patronat continue à leur envoyer des clients, en multipliant les emplois précaires et les chômeurs.

A. V.

## • Contrôle des banques

# Les capitalistes n'en veulent pas

En cette fin décembre 2013, à en croire la presse financière, des progrès décisifs auraient été faits dans le contrôle des banques à l'échelle de l'Europe. La Banque centrale européenne vient de créer le mécanisme de supervision bancaire unique (MSU). Cet organisme sera dirigé par Danièle Nouy, haut fonctionnaire de la Banque de France, choisie pour être une spécialiste du contrôle bancaire. Elle aura pendant cinq ans la tâche d'être la gendarme des 130 plus grandes banques de la zone euro.

Parallèlement, le 18 décembre, la création d'un Fonds de résolution (de la prochaine crise, sans doute) a été annoncée pour 2015. Il servirait à intervenir pour empêcher la faillite des banques, et donc un nouveau krach. Ce fonds, d'un montant de 55 milliards d'euros, serait financé par les plus grandes banques, à hauteur de 1 % de la valeur des

dépôts de leurs clients.

Ces deux mesures sont dérisoires. Danièle Nouy, à peine en poste, dit d'ailleurs que, dans le domaine de la surveillance et des sanctions des banques, « tout est à créer ». Sa première tâche consiste à « faire la revue des bilans bancaires, pays par pays... pour s'assurer que toutes les pertes ont été constatées ». En un

mot, elle fera la chasse aux bilans tronqués ou falsifiés, du moins ceux que les banques voudront bien lui montrer.

En ce qui concerne le Fonds de résolution, son montant de 55 milliards d'euros est ridiculement faible par rapport aux sommes mises en jeu dans un krach bancaire. Pour les seules banques françaises, en 2008 Sarkozy avait déboursé 178 milliards d'argent public. Évidemment, les banquiers qui doivent financer le fonds rechignent déjà et demandent aux États de mettre la main à la poche, ce qu'ils feront, n'en doutons pas.

Ces mesures, comme toutes celles prises depuis la crise de 2008, sont purement

verbales et n'empêchent en rien les banquiers de spéculer, au risque d'un nouveau krach. Les produits dérivés, à l'origine de la crise de 2008, dépassent en 2013 le niveau qu'ils avaient atteint alors, avec le chiffre hallucinant de 693 000 milliards de dollars.

Les spéculateurs, c'est-à-dire l'ensemble des grandes banques représentant la classe capitaliste, vont vers la catastrophe en toute connaissance de cause. Mais, ne voulant rien faire qui limite le profit privé, pas même véritablement contrôler les banques, les États sont incapables de l'éviter.

Cédric DUVAL

## • Retraites chapeaux

# Au bonheur des grands patrons

Début décembre, la polémique autour de la retraite chapeau de 21 millions d'euros de Varin, PDG de PSA, l'avait finalement obligé à déclarer qu'il y renonçait. À cette occasion, la CGT avait révélé que PSA avait aussi provisionné 50 millions pour les retraites chapeaux de cinq autres cadres dirigeants, ce qui faisait un total de 71 millions d'euros. C'est maintenant au tour de Safran d'accorder des retraites chapeaux à 380 des plus hauts cadres dirigeants du groupe, qui coûteraient de 2,5 à 3 millions d'euros par an. Mais, avant PSA et Safran, bien des patrons ont usé et abusé de ce système.

Une retraite chapeau est un régime de retraite qui vient s'ajouter aux régimes de retraite obligatoires de base ou complémentaire (Agirc et Arcco), versée sous forme d'une rente mensuelle dont le montant est fixé à l'avance. Il a été mis en place dans les années 1980, sous prétexte de compenser l'absence de contrat de travail et donc de droit à la retraite pour les PDG. Ceux-ci en ont largement profité et se sont fait verser des sommes considérables, sous prétexte d'ailleurs qu'ils seraient moins payés que leurs homologues européens.

Ainsi Bouton, l'ancien président de la Société générale, a touché 30 millions d'euros en 2009. Accor a accordé 12 millions d'euros à son ex-président. Alcatel-Lucent a provisionné 4,8 millions d'euros pour son PDG. Lindsay Owen-Jones, l'ex-PDG de l'Oréal, s'est vu gratifié de 3,4 millions d'euros par an. D'autres ont dû renoncer à

ces retraites chapeaux : c'est le cas de Jean-René Fourtou, ex-président de Vivendi, qui a renoncé à une retraite chapeau de 1,2 million, mais pas à celle de 1,6 million qu'il touchait en tant qu'ex-PDG d'Aventis. L'ex-PDG de Carrefour, lui, devait toucher 1,243 million, mais le tribunal de Paris l'a annulé à

la suite d'une plainte des actionnaires. Au total, d'après une enquête de *l'Expansion* de 2012, 761 dirigeants d'entreprises françaises bénéficient de ce système.

Chaque fois qu'une polémique a éclaté, il s'est trouvé des bonnes âmes pour demander de moraliser le système. Le Medef a même établi un code de bonne conduite limitant le montant d'une retraite chapeau à 45 % de la rémunération. Les dirigeants politiques, de droite comme de gauche, ont fait mine aussi de s'offusquer. Sarkozy en 2009 avait interdit les retraites chapeaux aux dirigeants des entreprises publiques. Il avait fait de même pour celles ayant bénéficié de l'aide de l'État, y compris donc du secteur

privé. Mais cette disposition, valable jusqu'en 2010, n'a jamais été prolongée. Quant à Hollande, il s'est contenté de ne rien promettre.

Aujourd'hui, le gouvernement aime trop les entreprises et leurs dirigeants pour ne serait-ce qu'égratigner leurs revenus. Et surtout les dirigeants politiques, de gauche comme de droite, ne parlent jamais de s'en prendre aux multimilliardaires, comme ceux de la famille Peugeot, enrichis par le travail de générations de travailleurs, et dont Varin n'est finalement qu'un salarié de luxe. Ils sont par contre bien plus prompts à s'en prendre aux salariés, qui n'ont que leur salaire pour vivre.

C. D.

## • Subprimes

# Après avoir volé un bœuf, les banquiers payent un œuf

Les grandes banques américaines négocient avec leur ministre de la Justice le prix à payer pour faire cesser les poursuites engagées après la crise dite des subprimes.

Rappelons que ces banques avaient transformé la dette immobilière des familles américaines modestes en titres financiers négociables, puis construit sur cette base une cathédrale de produits financiers complexes. Tant que les prix de l'immobilier ont augmenté, l'opération s'est nourrie d'elle-même et les milliards ont engendré des milliards. Mais, lorsque le marché s'est effondré, il a fallu que l'État américain débourse 188 milliards de dollars pour renflouer les organismes financiers.

Entre 2005 et 2007, juste avant que la bulle n'éclate, les banques ayant senti le danger ont revendu les titres à des gogos, dont, qu'ils soient volontaires ou non, des organismes publics américains.

Il est apparu rapidement que les banques en question, toutes les plus grosses banques américaines en fait, avaient sciemment menti pour vendre leurs titres, et même spéculé sur le fait qu'ils allaient s'écrouler. C'est cela que leur reproche la justice et c'est pour éteindre ces procès que les banquiers négocient des amendes de plusieurs milliards de dollars. Même si cela représente pour chaque banque une partie de son bénéfice annuel, c'est une goutte d'eau à côté de ce qu'elles ont volé et surtout à côté de ce que leur mainmise sur l'économie coûte à la société.

Inutile d'ajouter que ces grandes banques américaines, ainsi que leurs consœurs européennes et asiatiques, ont continué depuis 2007 le même genre d'opérations, qui ont abouti par exemple à la dissimulation de dettes d'État en Grèce et en Italie, aux magouilles sur les indices bancaires et les taux de change et au fait de saigner à blanc la population du globe pour le compte de la bourgeoisie mondiale.

Paul GALOIS

## Au sommaire de *Lutte de classe*

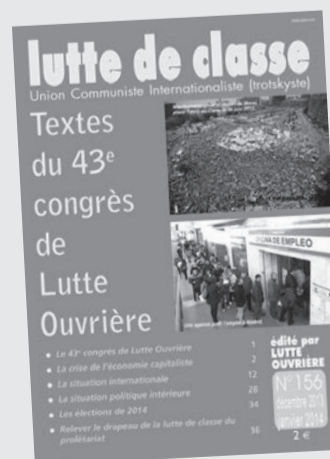
N° 156 (décembre 2013 janvier 2014)

Les textes du 43<sup>e</sup> congrès de Lutte Ouvrière

- La crise de l'économie capitaliste
- La situation internationale
- La situation politique intérieure
- Les élections de 2014
- Relever le drapeau de la lutte de classe du prolétariat

Prix : 2 euros –

Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



## • Loi Hamon sur la consommation

### Des mesures bien limitées

Selon Benoît Hamon, ministre délégué chargé de la consommation, son projet de loi protégerait le consommateur et serait « décisif pour gonfler le pouvoir d'achat des Français »... Une autosatisfaction bien mal fondée.

Voté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, ce projet de loi limite le monopole de vente de certains produits, comme les lunettes et les tests de grossesse, ce qui est censé faire diminuer leur prix. Il permet aussi au particulier de changer plus facilement de contrat d'assurance, pour sa voiture ou pour un prêt immobilier, ce qui pourrait réduire quelque peu les appétits des assureurs. Voilà qui ne pèsera pas bien lourd face à l'augmentation de la TVA prévue sur de nombreux produits dès le mois de janvier.

Ce projet de loi est aussi censé mieux protéger le consommateur, mais là encore, les

mesures votées par les députés sont bien limitées. Il autorise par exemple l'action de groupe qui permettrait à des consommateurs lésés de se regrouper pour demander réparation. Mais il exclut les secteurs de la santé et de l'environnement du champ de cette action de groupe. Il lutte contre « l'obsolescence programmée », arsenal de techniques utilisées par les industriels pour diminuer la durée de vie ou d'utilisation d'un produit, mais il ne va pas jusqu'à la considérer comme un délit. Il contraint simplement les industriels à fournir pendant un certain temps les pièces détachées nécessaires à la réparation des

produits tombés en panne, et à indiquer la durée de disponibilité de ces pièces détachées. Il envisage enfin d'augmenter les sanctions en cas de fraude économique. Encore faudrait-il que les agents de la DGC-CRF (Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes) soient en nombre suffisant pour effectuer des contrôles. Ce n'est pas le cas. Comme tous les services de l'État, ils ont été touchés par le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et leurs effectifs ont diminué ces dernières années.

Le projet de loi de Benoît Hamon doit encore passer devant le Sénat et entrera en vigueur au printemps prochain. Il ne changera pas la vie des consommateurs.

Valérie FONTAINE

## • Budget de l'État

### À nouveau attaqué par le Rafale

Malgré sa visite, début décembre au Brésil, Hollande n'a pas réussi à conclure. L'État brésilien qui envisageait un éventuel achat de l'avion Rafale a fini par y renoncer et préfère un appareil concurrent nettement moins cher.

Déjà, en 2009, à l'issue d'une visite de Sarkozy, *Le Figaro*, dont Dassault est propriétaire, annonçait la conclusion du « premier contrat de vente du Rafale ». *Le Figaro* faisait décoller l'avion un

peu trop vite puisqu'il n'y avait rien de signé à ce moment-là. Aucun Rafale n'a jamais été vendu à l'étranger.

C'est sans doute une bonne nouvelle pour les finances du Brésil, mais pas pour celles de l'État français. En effet, Dassault bénéficie d'un contrat qui oblige l'État à acheter un certain nombre de ses Rafale. Ce que Dassault ne vendra pas au Brésil, il le vendra donc à la France.

Chaque Rafale coûte, en moyenne, plus de cent

millions d'euros, davantage encore avec la maintenance et la modernisation des appareils, soit plus de 150 millions.

Le coût du programme Rafale depuis l'origine a été estimé par le Sénat, en 2011, à 43,56 milliards d'euros ; un coût qui depuis n'a pu qu'augmenter. Parmi toutes les missions qu'a eues le Rafale, la plus réussie est sans doute d'avoir contribué à mettre à mal le budget du pays.

André VICTOR



## • Hollande à la soirée du Crif

### La démagogie était de sortie

Un gros clin d'œil dans la voix, Hollande s'est félicité, devant un parterre de participants à la soirée d'anniversaire du Crif, le Conseil représentatif des institutions juives de France, de ce que Manuel Valls soit revenu « sain et sauf » d'un voyage

officiel en Algérie. « C'est déjà beaucoup », a-t-il insisté, sous les éclats de rire de l'assistance.

Le Crif est un regroupement de notables conservateurs, défenseurs à tous crins de la politique des gouvernements israéliens et eux-mêmes

familiers des déclarations anti-arabes.

La prétendue plaisanterie douteuse de Hollande n'avait donc rien d'innocent mais tout de la bassesse du démagogue qui s'adapte à son auditoire, si bas de plafond soit-il.

Viviane LAFONT

## • Édouard Martin, tête de liste du PS aux élections européennes

### Faire de la politique, oui mais quelle politique ?

Trahison ou défense plus efficace de ses idées ? La candidature d'Édouard Martin, le porte-parole de la CFDT d'ArcelorMittal Florange, sur la liste du Parti socialiste aux élections européennes de 2014, a fait polémique, de nombreux travailleurs estimant qu'en acceptant la proposition du PS il abandonnait ses camarades de combat.

Qu'Édouard Martin affiche et défende des positions politiques est tout à fait normal. Tous les militants ouvriers le font et les positions qu'ils prennent, les choix qu'ils proposent dans leur militantisme syndical ne sont jamais indépendants des idées politiques qui sont les leurs et dont la principale est de savoir quelle place les travailleurs doivent avoir dans la société et quels moyens mettre en œuvre pour changer la situation faite aujourd'hui aux classes laborieuses. En d'autres termes : libérer le monde du travail de l'emprise du capital ou simplement réformer par touches successives la société de classe ?

À cette question, Édouard Martin a toujours répondu en choisissant le second terme de l'alternative, ce qui s'est ressenti y compris dans les choix syndicaux qui furent les siens. Même sa proximité avec le Parti socialiste n'est pas chose nouvelle, puisqu'il a un temps été envisagé qu'il soit suppléant d'Aurélie Filipetti aux dernières élections législatives en Moselle. Édouard Martin ne s'est jamais non plus démarqué publiquement de la politique de collaboration de classe avec le patronat et le gouvernement menée par la direction de son syndicat, la CFDT, y compris quand celle-ci a accepté de signer l'accord dit de l'ANI sur la flexisécurité.

À Florange, les objectifs proposés par la CFDT et son principal représentant local avaient aussi des limites, marquées par une certaine forme de collaboration de classe dissimulée sous des paroles radicales. Mettre en avant la défense de « l'acier lorrain » ou le projet Ulcos qui devait sauver les hauts fourneaux

ne pouvait qu'aboutir à des impasses et surtout isoler les ouvriers de Florange. Car comment d'autres travailleurs, menacés ou pas par des plans de licenciement qui se succèdent, pouvaient-ils se reconnaître dans les revendications localistes mises en avant ?

À aucun moment Édouard Martin n'a envisagé que l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous les sites, avec maintien du salaire, devaient être exigées de Mittal. La revendication était difficile à atteindre certes, mais pas plus que l'illusoire défense de l'acier lorrain, et elle avait au moins le mérite de s'adresser à tous les travailleurs.

La mobilisation syndicale pour Florange, commencée sous Sarkozy, a eu parfois des accents qui se voulaient radicaux mais jamais, de par les revendications mises en avant, elle n'a heurté les intérêts fondamentaux de Mittal. Les travailleurs, y compris ceux de Florange, l'ont bien senti, qui sont pour beaucoup restés spectateurs d'un combat qui a servi de caisse de résonance à la campagne du Parti socialiste, qui l'a amplement relayée localement et nationalement... jusqu'à l'élection présidentielle de 2012. Ensuite, le PS au gouvernement et Hollande à la présidence ont contribué à faire accepter la décision de Mittal de fermer les hauts fourneaux.

Édouard Martin avait promis d'être le « cauchemar » de Hollande après avoir été celui de Sarkozy. Comme tous les rêves, les cauchemars ne durent pas. Aujourd'hui Édouard Martin apporte sa notoriété à un PS déconsidéré par sa politique antiouvrière.

Étienne HOURDIN

• Centrafrique

# Le chaos entretenu par l'impérialisme français

**Depuis l'arrivée en Centrafrique des renforts militaires français le 5 décembre dernier, plus de mille personnes ont été tuées et le nombre de réfugiés n'a cessé d'augmenter, atteignant 700 000 dans tout le pays et plus de 200 000 rien qu'à Bangui, la capitale. Dimanche 22 décembre, une manifestation de plusieurs milliers de personnes, partie du centre de Bangui pour rejoindre les quartiers musulmans, a dénoncé l'intervention militaire française. Bien loin d'avoir pacifié la situation, cette opération militaire l'a au contraire envenimée.**

Il y a un peu moins d'un an, en mars 2013, un regroupement de milices hétéroclites, la Séléka (terme qui veut dire « coalition » en sango, la langue officielle centrafricaine), a mis au pouvoir Michel Djotodia. L'armée française, dont un contingent de

400 hommes était déjà sur place, a laissé faire. L'impérialisme français trouvait son compte dans l'éviction du précédent président, François Bozizé, qui était devenu trop indépendant à son goût.

Mais, plusieurs mois après,

aucun pouvoir stable n'était instauré. Les milices de la Séléka constituaient autant de cliques militaires indépendantes, suscitant même la création d'autres milices liées au précédent pouvoir, les milices dites « anti-balaka » (« anti-machettes »).

Le gouvernement et les médias français présentent ces affrontements comme des luttes communautaires entre musulmans et chrétiens, et justifient l'intervention française en disant qu'elle vise à empêcher un génocide.

En réalité, pour maintenir sa domination, l'impérialisme français s'est toujours appuyé

sur une clique militaire contre une autre. Et en envoyant 1 600 militaires, auxquels il faut ajouter 3 700 soldats africains de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA), l'intervention française ne fait que modifier l'équilibre du rapport des forces entre milices, faisant pencher la balance du côté des « anti-balaka ».

Tout ce chaos est le fruit pourri de la domination impérialiste, qui a plongé cette région dans le sous-développement, la misère et la désorganisation.

Pierre ROYAN

• Italie – Lampedusa

# Les conditions inhumaines du centre de rétention

**Le 16 décembre, le journal télévisé italien a diffusé une vidéo amateur montrant les immigrés du centre de rétention de Lampedusa, soumis à une opération de désinfection en plein air, dans des conditions indignes.**

Les images, filmées sur son téléphone portable par l'un des immigrés retenus dans le centre, montrent des hommes contraints de se déshabiller dehors, pour ensuite passer sous un jet désinfectant contre la gale et les maladies de peau.

Un traitement choquant, qui se produit deux fois et demi après le naufrage au cours duquel près de 300 personnes avaient perdu la vie. Parmi les femmes, les hommes et les enfants soumis à cette pratique dégradante, figurent les seize rescapés du naufrage encore présents à Lampedusa.

Cette vidéo lève un coin de voile sur un traitement qui n'est pas l'apanage du seul centre de

• Israël

# Une députée victime du racisme

**Lors d'une opération de collecte de sang organisée dans l'enceinte du Parlement israélien à Jérusalem par l'organisation caritative Magen David Adom, l'équivalent de la Croix-Rouge en Israël, une députée noire d'origine éthiopienne s'est vu refuser le don de son sang. Comme l'a expliqué une responsable de cet organisme, « selon les directives du ministère de la Santé, il n'est pas possible d'accepter le sang spécial d'origine juive éthiopienne », jugé « susceptible de propager des maladies, dont le sida ».**

Comme s'ils découvraient à cette occasion une pratique dénoncée depuis longtemps, les dirigeants israéliens, dont le président Shimon Peres et le Premier ministre Benjamin Netanyahu, ont fait mine de s'émouvoir. La députée Pnina Tamano-Shata a rappelé elle-même avoir

manifesté, il y a douze ans, en 1996, pour dénoncer cette discrimination, qui est loin d'être la seule, ni la plus grave, dont sont victimes ces Juifs noirs en Israël.

Issus des populations juives qui vivaient en Ethiopie, les Falashas, comme on les appelle, ne se sont vu reconnaître le droit

d'immigrer en Israël qu'à partir de 1975. En 1991, lors de l'opération Salomon, quelque 14 400 Juifs éthiopiens furent secrètement emmenés en Israël en moins de 48 heures. Jusqu'en août dernier, ils étaient encore plusieurs centaines par mois à venir d'Ethiopie et à se voir reconnaître la citoyenneté israélienne.

La motivation de ces transferts massifs n'était pas d'ordre humanitaire : les dirigeants sionistes voulaient démontrer qu'ils se souciaient du sort des Juifs du monde entier et qu'il était même les seuls à le faire.

Mais les Falashas, en arrivant en Israël, déchantèrent vite. Du fait de leur couleur de peau, ils n'étaient pas considérés comme des citoyens à part entière et n'ont jamais cessé d'être en butte aux discriminations. Encore aujourd'hui, des écoles refusent d'inscrire des enfants de Juifs éthiopiens. Dans certaines villes, les maires refusent l'implantation de ces Juifs noirs, victimes de la même discrimination que subissent les Arabes, eux aussi citoyens israéliens. En 2012, le journal israélien Haaretz a révélé que les autorités de Tel-Aviv n'avaient accepté les

Falashas qu'à la condition que les femmes prennent un contraceptif, pour ne pas avoir d'enfants. Les Falashas se retrouvent concentrés dans les quartiers les plus déshérités et occupent les emplois les moins qualifiés et les moins payés : 51,7 % des familles de Falashas et 65 % de leurs enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté. De ce point de vue, Israël est un État comme les autres : même s'ils sont juifs, ceux qui sont pauvres et noirs sont considérés comme (ils étaient) des citoyens de seconde zone.

Marc RÉMY

• Espagne

# Avortement de nouveau interdit. Retour vers la barbarie cléricale

**Lorsqu'il y a deux ans le gouvernement du Parti Populaire (PP) de Rajoy accédait au pouvoir, il promettait une reprise économique et la baisse du chômage. Promesses non tenues. Par contre, il tient un des engagements pris vis-à-vis de son électorat le plus réactionnaire en adoptant un projet de loi qui remet en cause la législation concernant le droit à l'avortement, votée en 2010 sous le gouvernement socialiste de Zapatero.**

Ce projet de loi qui sera inmanquablement confirmé par le vote du Parlement à majorité PP et destiné à satisfaire la droite la plus réactionnaire et l'Église, imposera aux femmes un dramatique retour en arrière, digne des années du franquisme. L'avortement ne sera autorisé que pour les femmes victimes de

viols, à condition toutefois que le viol soit déclaré et prouvé. Il sera également autorisé s'il est prouvé que le fœtus est mort ou non viable, mais à condition que l'accouchement présente un risque très grave pour la mère. Enfin, il sera autorisé si la vie de la mère est en danger. Dans tous les autres cas l'avortement

sera interdit même lorsque l'embryon paraît présenter des risques évidents de malformation et d'handicaps graves. Une mesure d'autant plus révoltante que le gouvernement supprime les aides aux familles qui ont des enfants dépendants.

Le recours à l'avortement redeviendra donc illégal et sévèrement réprimé, comme il l'était sous le franquisme. Les médecins qui transgresseraient l'interdiction risqueront une condamnation pouvant aller jusqu'à trois ans de prison et six ans de suspension d'exercice.

Les femmes n'auront plus d'autre choix pour avorter que

d'aller à l'étranger ou dans une clinique complaisante si elles ont de gros moyens financiers. Pour les plus démunies, il faudra recourir aux avortements clandestins et risqués sans contrôle médical, ou accepter une naissance non voulue.

En cette époque de crise, où le chômage des jeunes atteint les 50 % et où beaucoup d'entre eux retournent vivre chez leurs parents, où la misère augmente dans les classes pauvres, ce recul suscite des réactions et des manifestations, seuls moyens pour que le droit à l'avortement soit à nouveau imposé.

Jacques MULLER

• Chine

# L'exploitation au profit d'Apple

**La mort d'un adolescent de 15 ans dans une usine de l'entreprise Pegatron à Shanghaï a mis en lumière les pratiques des sous-traitants de la marque Apple, qui commercialise entre autres les iPhone et les iPad.**

Ce décès, après celui de cinq autres travailleurs en moins d'un mois, a provoqué une émotion qui a obligé Apple à demander une enquête et à envoyer ses propres experts médicaux. Mais le fait reste que l'adolescent est mort d'une pneumonie dans un hôpital de Shanghai, après avoir passé un mois sur la ligne de production de l'iPhone 5C.

Les conditions de travail dans les usines Pegatron, qui comptent entre 70 000 et 80 000 salariés, sont extrêmement dures. Si l'on en croit les documents fournis par sa famille et récupérés par le quotidien *New York Times*, le jeune avait travaillé 79 heures au cours de la première semaine, 77 heures la deuxième et 75 heures la troisième. Or, selon la loi chinoise, la durée de travail maximum ne devrait pas excéder 60 heures par semaine.

Dans un rapport publié fin



juillet 2013, une ONG chinoise, China Labor Watch (CLW), constatait que, si Pegatron se montrait plus compétitif, c'était avant tout parce que cette entreprise avait rogné sur les droits des travailleurs. Le directeur de cette organisation expliquait ainsi qu'« Apple choisit l'usine qui propose le prix d'assemblage le plus faible, c'est le point fondamental. Pour remporter la commande, un

sous-traitant ne peut faire autrement que de sabrer le coût du travail, ce qui aggrave la situation des ouvriers. » Derrière le design high tech et l'apparente modernité affichée pour ses besoins commerciaux, Apple, comme sa consœur, n'hésite pas à imposer aux travailleurs des conditions de travail moyenâgeuses.

David MARCIL

• Niger

# Le pillage d'Areva

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté le samedi 21 décembre à Niamey, au Niger, pour dénoncer le « partenariat déséquilibré » dont bénéficie le groupe nucléaire français Areva. Les manifestants, qui se sont dirigés vers le siège d'Areva sans pouvoir l'atteindre, protégé qu'il était par un cordon de policiers, scandaient : « Areva, respecte la loi au lieu de faire la loi » ou « Areva dégage ». Le coordinateur d'une ONG locale a dénoncé les plus de quarante années d'exploitation à sens unique de l'uranium nigérien par la France et Areva. « En France, 35 ampoules électriques sur 100 sont allumées grâce à notre uranium, pendant que le Niger s'éclaira au bois de chauffe », a-t-il déclaré.

Niger arrivant à son terme le 31 décembre prochain, le gouvernement nigérien tente d'obtenir une augmentation des recettes tirées du combustible nucléaire. Une partie des manifestants dénoncent cependant la mollesse du président, qui fut un directeur de la Somair, une société d'exploitation de l'uranium filiale d'Areva. Areva bloque les discussions, refusant une remise en cause des accords passés, au nom de clauses signées en... 1968 et qui prévoyaient de maintenir les mêmes conditions d'exploitation durant 75 ans, soit jusqu'en 2043!

L'uranium représente 70 % des exportations du Niger, mais il ne contribue que pour 5 % au budget du pays. Areva, détenu à 87 % par l'État français, tire

depuis des dizaines d'années d'énormes bénéfices de cette exploitation. Son chiffre d'affaires l'an dernier s'élevait à 9,3 milliards d'euros, soit près du double du PIB du Niger. Autant dire qu'Areva tient à ces mines nigériennes et compte sur le soutien de l'État français. Soutien qui se traduit par la présence sur place des forces militaires françaises pour sécuriser les installations, et par l'intervention de l'armée française au Mali, largement motivée par la proximité du Niger et de ses mines.

Le prétendu partenariat avec le Niger n'est rien d'autre qu'un pillage organisé depuis des dizaines d'années par l'État français pour les intérêts d'Areva.

Aline RETESSE



La manifestation du 21 décembre à Niamey.

• Parlement européen

# Un vote préhistorique

Mardi 10 décembre, la majorité des députés au Parlement européen ont rejeté un texte qui reconnaissait simplement le principe du droit des femmes à un accès généralisé à la contraception et à l'avortement en Europe.

Déjà, lors d'une première présentation du texte en octobre dernier, l'auteur de ce rapport, Edite Estrela, élue socialiste du Portugal, s'était fait conspuer par une coalition peu ragoutante de brillards machistes, mêlant députés de la droite catholique polonaise, conservateurs britanniques et élus

du Front national. Ils avaient obtenu le renvoi du texte à une date ultérieure. Mais cette fois-ci ce sont les députés du groupe se disant « libéraux et démocrates », y compris les députés UMP, qui ont permis de rejeter le texte. Ils n'ont pas repris les arguments les plus crasseux formulés lors de la conférence des évêques allemands, parlant « d'ingérence dans l'éducation sexuelle au sein de la famille », ou de ces réactionnaires qui accusaient le texte de vouloir « légaliser la pédophilie ». Ils se sont contentés de prétexter le droit de chaque État à légiférer

en la matière.

Comme le résumait la rapporteuse du projet, « l'hypocrisie et l'obscurantisme l'ont emporté ». Cette assemblée essentiellement composée d'hommes, qui discutent sûrement entre eux du droit des femmes à se prostituer, n'en sont même pas encore à admettre leur droit d'avoir ou pas un enfant. Ils prétendent, la main sur le cœur, défendre les droits de l'homme, mais en sont toujours à nier celui des femmes.

Gilles BOTI

## • RATP L'amiante en cause

**Vendredi 20 décembre, le trafic du métro parisien a été arrêté vers 12 h 30 et n'a pu reprendre, difficilement, qu'à partir de 16 heures sur quatre lignes, 2, 6, 10 et 11.**

C'est la présence en nombre très important de fibres d'amiante dans un local de contrôle central, où des travaux sont en cours pour éradiquer cette amiante, qui a provoqué l'évacuation des agents de maîtrise.

La direction dans ses déclarations à la presse a joué l'étonnée, essayant de dédramatiser la situation : les voyageurs n'ont rien à craindre, dit-elle. Mais, ce qu'elle ne dit pas c'est qu'à la RATP, l'amiante, il en reste : dans les locaux, sur les trains, partout. Là comme ailleurs, et bien que sa dangerosité soit connue depuis très longtemps, elle a été utilisée largement, au mépris de la santé des travailleurs et aussi des voyageurs.

Plutôt que d'affronter le problème, la RATP a signé un accord avec six syndicats en 2006 (sauf la CGT et SUD) concernant l'indemnisation des victimes, et pour mettre un coup d'arrêt aux procédures judiciaires qui la mettaient en difficulté.

Actuellement, selon le rapport 2010 de la cellule des maladies professionnelles (CM3P), « le nombre des pathologies en rapport avec l'inhalation de poussières d'amiante reste préoccupant pour une entreprise de secteur 3 ayant débuté le désamiantage en 1976. Elles représentaient 18 % de l'ensemble des déclarations des maladies professionnelles à la RATP en 2010 contre 14 % au niveau national ».

La direction de la RATP a joué et joue encore avec la santé et la vie même de certains agents. C'est révoltant.

Correspondant LO

## • Gare de triage de Drancy Encore un wagon dangereux qui déraile

Un wagon chargé de déchets nucléaires a déraillé le 23 décembre en gare de triage de Drancy. Heureusement sans se renverser et sans faire de victime. Deux semaines avant, le 11 décembre, un wagon d'acide chlorhydrique – vide par chance – avait aussi déraillé. Le 5 mars, une fuite de mercaptan (le gaz qui avait empuanti la vallée de la Seine) s'était produite.

Et ce ne sont pas là les seuls incidents.

Ce triage ne devrait pas se situer dans une zone urbaine mais ni la SNCF, ni RFF, ni l'État ne veulent supporter le coût de son transfert qui pourrait se monter à un milliard d'euros.

Un milliard, c'est important, mais pas plus que la sécurité de milliers de riverains.

Correspondant LO



## • SNCF Ligne Valence-Moirans De modernisation en... « ralentissements »

**En décembre 2012, la ligne SNCF Valence-Moirans (9 000 usagers par jour) fermait pour une année afin que soient effectués des travaux d'électrification pour assurer des circulations des TGV entre Valence et Genève. Les usagers, mis devant le fait accompli, se sont organisés pour éviter cette fermeture. Ils ont proposé des solutions alternatives toujours rejetées par la Région pour des raisons budgétaires.**

Ils ont demandé aussi une baisse des tarifs en compensation d'un service fortement dégradé. Les transports de substitution par cars par exemple ont, pour la plupart des usagers, doublé le temps de trajet habituel.

La SNCF devait prendre livraison de la ligne le 15 octobre 2013 et faire des essais jusqu'au 15 décembre. Dans la réalité, les personnels n'ont eu accès à la ligne que le 18 novembre et bon nombre de dysfonctionnements ont été mis en lumière dès les premiers tests. La cause principale est, bien sûr, le souci des décideurs (la Région qui finance et Réseau Ferré de France, responsable du chantier) d'économiser sur tout, et d'abord sur la main-d'œuvre. La société privée à qui RFF a confié les travaux s'est empressée d'embaucher des travailleurs dits « détachés », venant de différents pays d'Europe. La plupart n'avaient pas les qualifications nécessaires ou n'étaient pas outillés en conséquence.

Le ratage le plus évident se situe dans le tunnel de Poliénas. Le gabarit permettant le croisement de deux trains est insuffisant : sur les parois, on compte 50 points à problèmes. Par ailleurs, le contact traverses-ballast n'est pas assuré

partout, ce qui fait que des traverses reposent... sur le vide, ce qui nécessite la mise en place de « ralentissements » ! Il y a aussi 400 connections défectueuses sur les câbles électriques assurant l'alimentation des caténaires.

Depuis le 15 décembre, la ligne a été ouverte avec pour publicité : « *Davantage de trains, plus ponctuels, plus performants et confortables* ». La réalité est tout autre. La ligne est électrifiée mais les circulations se font toujours dans des vieux trains à traction diesel, jusqu'en 2015. Le doublement de la ligne n'est toujours pas assuré dans sa totalité. Au quotidien, nombre de trains annoncés sont supprimés, ceux qui roulent arrivent avec beaucoup de retard.

Les cheminots doivent maintenant assurer le transport des usagers dans des conditions de sécurité plus que douteuses. Les contrôleurs, eux, ont demandé à ce que leurs effectifs soient renforcés pour pouvoir renseigner correctement les usagers excédés par cette succession de fermetures pour un résultat plus que médiocre.

Ratages et malfaçons, deux résultats des économies à tout prix.

Correspondant LO

## • Interdiction d'insecticides Une mesure tardive et limitée

**La Commission européenne interdit, à partir de décembre 2013, l'utilisation sur son territoire de quatre insecticides parmi les plus employés dans le monde, suspectés depuis plus de dix ans d'être l'une des causes principales de la diminution des populations d'abeilles.**

Mais cette interdiction est provisoire, limitée à deux ans seulement, et ne s'applique pas à toutes les cultures : les agriculteurs pourront continuer à utiliser les produits concernés pour les céréales d'hiver, qui couvrent des millions d'hectares en France, les vergers après floraison, ainsi que pour traiter les sols. Cette mesure reste donc bien en dessous de la revendication des apiculteurs et de certains syndicats d'agriculteurs, qui réclament une interdiction totale et définitive.

Le lobbying pratiqué par les groupes industriels producteurs de ces insecticides n'est sans doute pas étranger à cette lenteur et à cette frilosité des instances européennes. Il s'agit de grands trusts de l'industrie chimique, BASF, Syngenta et Bayer, qui emploient des dizaines de milliers de personnes dans le monde et annoncent chaque année des bénéfices se chiffrant en milliards d'euros.

Parmi les plus puissants du monde capitaliste, ces grands groupes ne manquent

pas de moyens pour faire pression sur les gouvernements et les instances européennes. Une association spécialisée dans la dénonciation du lobbying au sein de l'Union européenne, CEO (Corporate Europe Observatory), en donne un petit aperçu. Elle a révélé par exemple que Syngenta a pu consulter avant parution le communiqué de presse de l'AESA, l'Autorité européenne pour la sécurité des aliments, chargée d'étudier la dangerosité des insecticides pour les abeilles... et a tenté de le faire modifier.

Syngenta et les autres trusts n'ont finalement pas empêché que quatre de leurs insecticides soient pour le moment interdits sur le sol européen. Mais ils pourront continuer à les produire, y compris en Europe, pour les vendre dans les pays où ils ne sont pas interdits, en Afrique et en Amérique latine en particulier. Ils continueront ainsi à tirer profit de cette production, ce qui est leur unique objectif.

Valérie FONTAINE

## • Écomouv' Metz Les pandores voient rouge

Une centaine de salariés d'Écomouv' à Metz (la société chargée des portiques de l'écotaxe) ont failli être interpellés par la gendarmerie. Alors qu'ils étaient coiffés du bonnet rouge du père Noël

lors de la fête de l'entreprise, ils sont sortis faire une photo de groupe. Les autorités ont cru à une manifestation de bonnets rouges en colère et ont envoyé les policiers... qui se sont retrouvés marron.

### • Chantier naval STX – Saint-Nazaire

## Non au chantage

**Le vendredi 13 décembre, le directeur général du chantier a convoqué au pied levé les organisations syndicales pour leur dire en substance : « nous avons la possibilité de conclure une commande de 2,4 milliards d'euros auprès d'un client. Mais nos prix ne sont pas en adéquation avec les prix du marché européen. Nos actionnaires nous demandent de les réduire de 30 millions. Sinon, la commande nous échappera. Vous avez jusqu'au mercredi 18 décembre pour vous engager par écrit à négocier un accord de compétitivité. »**

Il se trouve que, outre des banques coréennes, l'autre actionnaire est l'État français qui détient un tiers du capital.

À l'appel de la CGT et de FO, les travailleurs de l'entreprise ont répondu à cette provocation patronale de la seule manière qui vaille : le mercredi 18 un débrayage a rassemblé la majeure partie des salariés au travail ce jour-là. Des centaines de travailleurs

se sont regroupés pour dire non à cette deuxième tentative d'abaisser les salaires.

En juin, la direction avait déjà fait une première tentative pour imposer son accord dit de compétitivité. Douze jours de grève dans un des rares ateliers de production qui n'étaient pas au chômage partiel, ainsi que de nombreux débrayages rassemblant tous les travailleurs de secteurs qui

se côtoient peu habituellement, l'avaient obligée à remiser son projet. C'est également la pression exercée par cette mobilisation large et déterminée qui avait forcé à la reculade les organisations syndicales comme la CFDT et la CGC, fortement tentées d'apporter leur caution à cette nouvelle dégradation des conditions de rémunération et de travail pour tout le personnel.

On était alors à la veille des élections professionnelles. Elles ont depuis confirmé la CGT comme premier syndicat de l'entreprise. Mais aujourd'hui, la CFDT et la CGC se sentant moins sous la menace d'une sanction électorale, elles ont rapidement accepté de discuter de la meilleure

façon de passer à la moulinette tout ce qui, dans les accords d'entreprise, était supérieur à la convention collective et aux accords de branche. Il s'agit par exemple de « négocié » 20 minutes de travail supplémentaire et gratuit par jour, la révision à la baisse de nombreuses primes ou la modulation du temps de travail de 0 à 48 heures par semaine.

Le chantage du patron est clair : « Acceptez d'être moins payés ou sinon c'est la continuation du chômage partiel ou total. » Beaucoup d'ouvriers sortent d'une période de chômage de près d'un an et l'actuelle mise en chantier d'un paquebot géant assure du travail pour les mois qui viennent. Mais après, c'est l'inconnu.

Comme le font tous les capitalistes actuellement, la direction des Chantiers se sert de la crainte du chômage pour tenter de dégrader toujours plus les conditions de travail et de salaire.

La majorité du personnel connaît les objectifs du patronat et sait que la direction dit ce qu'elle veut de la situation de l'entreprise et qu'elle est prête à tous les mensonges pour parvenir à ses fins. Mais la majorité du personnel sait aussi qu'accepter des sacrifices aujourd'hui c'est se mettre en situation d'en subir d'autres demain. La réaction massive des travailleurs de l'entreprise montre que les patrons sont loin d'avoir gagné.

Correspondant LO

### • Hôpital de Chinon (Indre-et-Loire)

## En grève pour des embauches

**Depuis plusieurs semaines, le personnel de l'hôpital de Chinon est en grève à l'appel des syndicats CGT et FO, pour dénoncer les conditions de travail.**

Plus de 900 salariés travaillent dans cet hôpital. Comme dans bien d'autres hôpitaux, cela fait des mois que les services tournent avec des effectifs au-dessous du minimum, avec beaucoup de contractuels. Ces derniers sont en colère, car souvent jetés comme des Kleenex au bout de deux ans. Avec la fatigue qui s'accumule, les arrêts maladie se multiplient,

jamais remplacés. Cet été, la direction avait accepté de renforcer un peu l'équipe de remplaçants de courte durée et fait la promesse de créer des postes sur cette équipe.

C'est le non-renouvellement de ces renforts et l'abandon de ces créations promises qui a mis le feu aux poudres. Depuis, le personnel, en grève et assigné, se retrouve une fois par semaine devant l'hôpital pour des « mardis de la colère ». Jeudi 12 décembre, une manifestation très dynamique a été organisée dans Chinon. Des rendez-vous pris à la sous-préfecture où, avec

le maire socialiste, était également présent le député socialiste de la circonscription, rien n'est sorti. Tout ce beau monde s'est contenté de demander aux salariés de faire le diagnostic des sous-effectifs des services. Le directeur de l'hôpital, quant à lui, ne fait que répéter : « Je ne mettrai pas cet hôpital en déficit : notre priorité reste l'équilibre financier », ce qui ne répond pas aux problèmes concrets des salariés, pour lesquels les embauches sont vitales. Comme ces réponses n'ont satisfait personne, la grève continue !

Correspondant LO

### • FagorBrandt Saint-Jean-de-La-Ruelle (Loiret)

## Montebourg, un petit tour et puis s'en va

**Les fournisseurs n'étant pas payés, les 1900 salariés de tous les sites FagorBrandt en France sont en chômage technique depuis mi-octobre.**

Le jeudi 19 décembre, Arnaud Montebourg, le ministre du Redressement productif, est venu à l'usine de Saint-Jean-de-la-Ruelle, prétendant sauver le groupe grâce à des fonds d'État.

S'il est arrivé dix minutes en avance, il est reparti vingt minutes plus tôt. Pour lui, tout allait pour le mieux. La direction avait tout prévu. Sur un effectif de 523 salariés, elle a rappelé quelques dizaines de travailleurs pour seulement un, deux ou trois jours de travail. L'essentiel des postes occupés étaient concentrés sur les secteurs tables induction et fours, qui représentent une toute petite partie de la production de l'usine. Et alors que direction, gouvernement, presse et radios, et même syndicats faisaient à nouveau miroiter une reprise, sur les 150 travailleurs présents à l'usine ce jour-là, un tiers étaient convoqués pour une formation dans le cadre du chômage.

Montebourg y est allé de son made in France et a fait l'éloge des marques prestigieuses allant de Sauter à Vedette et à la mère Denis et son slogan : « Vedette mérite votre confiance ». Un discours se terminant par « Vive la reprise de FagorBrandt, vive le redressement productif, vive la République et vive la France » ! Pour la suite, le ministre dit laisser les repreneurs faire leurs propositions et veiller à ce qu'il n'y ait pas de prédateurs, de fonds spéculatif ni de voleurs de marques.

Si les salariés espèrent toujours une reprise, ils restent inquiets. La majorité des travailleurs sont toujours priés de rester chez eux et d'attendre une hypothétique date de reprise, peut-être début mars ose dire la direction.

Depuis le début du chômage, la tactique de la direction est de souffler le chaud et le froid, en donnant des dates puis en les repoussant.

Correspondant LO





### • La Poste – PDC Colombelles (Calvados)

## Mobilisation des facteurs

Au centre de distribution du courrier à Colombelles, en banlieue de Caen, suite à un diagnostic des temps de travail et sous prétexte que le volume de courrier diminue, la direction a annoncé son intention de redécouper les tournées. Elle veut supprimer trois postes, soit 10 % environ des emplois. Chaque facteur aurait alors une charge de travail bien plus lourde.

Les facteurs, remontés contre cette décision, ont décidé de marquer le coup. L'ensemble du personnel avait prévu de se mobiliser le lundi 9 décembre, mais il y avait déjà un préavis le samedi 7. Le patron ayant cru bon de faire un speech, tout le monde s'est décidé face à lui, et le mouvement a été suivi au-delà des prévisions. La grève, démarrée le samedi, a duré trois jours, avec

trente grévistes, soit 100 % des titulaires.

L'assemblée des grévistes a décidé de tout durant ces trois jours. Les postiers en grève sont allés à la direction régionale (la DOTC) où ils ont pu dire ce qu'ils avaient sur le cœur, que ce soit la pression et le mépris de l'encadrement local ou la dégradation des conditions de travail. Ils se sont adressés avec un tract aux automobilistes

de leur zone de distribution, et ceux-ci ont pour la plupart exprimé leur solidarité. Ils ont été au centre de tri parallèle se moquer des cadres réquisitionnés pour trier le courrier. En effet, pour casser la grève, la direction faisait apporter le courrier dans un camion sur la place centrale des communes, en disant aux usagers : « Venez chercher votre courrier vous-même ». De la poste discount en quelque sorte.

Bref, des journées dynamiques. La Poste est revenue sur l'équivalent d'un demi-poste dans son plan, et les postiers ont prouvé qu'ils pouvaient se faire respecter.

Correspondant LO



### • La Poste – Paris 18<sup>e</sup>

## Lutte pour l'emploi

Les guichetiers et les caissiers comptables du bureau de poste de Château-Rouge, sur le boulevard Barbès à Paris, ont fait trois jours de grève quasi totale du 2 au 4 décembre. La situation était critique, avec quatre vacances d'emplois depuis la restructuration de septembre dernier.

En réalité, le travail se faisait depuis de nombreux mois avec cinq, voire six personnes en moins par rapport au cadre du règlement intérieur, mais la direction arrivait à faire tenir le bureau à coups de vacances doublées et d'heures supplémentaires. L'attitude du nouveau directeur a mis le feu aux poudres, car il refuse de soutenir les guichetiers lors de conflits et d'incivilités.

Le mouvement a démarré à cause d'une réflexion désobligeante d'un cadre envers une collègue devant le public. Cela devenait une habitude, alors que la pression est permanente : les usagers du bureau attendent jusqu'à trois quarts d'heure en période de pointe,

dans les locaux mal agencés où ils s'entassent à l'entrée, dans l'escalier, sans pouvoir s'asseoir et sans savoir à quel guichet s'adresser, et on peut comprendre leur énervement.

Excédés, treize des quatorze agents que compte ce service ont décidé de se mettre en grève illimitée. Ils ont mené une grève active, soutenue par les syndicats CGT, SUD et FO, en faisant signer une pétition aux usagers devant le bureau et en allant s'adresser aux collègues dans les autres guichets de l'arrondissement, qui connaissent les mêmes sous-effectifs et les mêmes difficultés. C'est la peur de la contagion qui a inquiété la direction.

Du coup, il n'a fallu que trois entrevues avec la direction pour obtenir satisfaction. À savoir un aide-caisse le matin et le comblement de quatre postes de façon pérenne. Pour cela, deux personnes ont été affectées immédiatement et, en attendant les deux autres, des remplaçants sont présents. Sur les trois jours de grève, deux leur seront retirés sur la paie, étalés sur deux mois.

La direction de La Poste est seule à mettre en cause, elle qui est à la recherche constante de la suppression des effectifs. Elle a dû reconnaître le bien-fondé des demandes, puisqu'il s'agissait de faire appliquer son propre règlement intérieur ! Les postiers sont fiers de leur grève pour l'emploi et les conditions de travail. Et, comme ils ont eu l'occasion de l'expliquer : « C'est par les luttes que les choses changent, ça a toujours été ainsi ! »

Correspondant LO

### • Budget SNCF 2014

## Les attaques contre les cheminots et les usagers continuent

Pour l'année 2014, la SNCF annonce de nouvelles suppressions d'emplois et de nouvelles hausses des tarifs. Sous prétexte d'une activité Voyages moins rentable et d'une volonté de réduire sa dette, elle s'en prend une fois encore aux cheminots et aux usagers.

Le budget présenté en conseil d'administration prévoit de supprimer près de 1 500 postes, soit environ 1 % des effectifs, par le biais de départs en retraite non remplacés. Guillaume Pepy, le président de la SNCF, s'est vanté des 500 emplois d'avenir qu'il avait offerts à des jeunes au cours de l'année 2013. Mais ces embauches, en contrats de 18 mois éventuellement renouvelables, sont loin de compenser les nouvelles coupes prévues dans les effectifs.

Il semblerait que l'État, unique actionnaire de la SNCF, ait fait pression pour

augmenter le nombre de suppressions de postes programmées en 2014. Pour lui, il n'est pas question de trop alourdir la dette de la SNCF alors que celle-ci doit réaliser des investissements importants, notamment acheter des rames de TGV, en 2014. Pour trouver l'argent nécessaire, le gouvernement préfère faire des économies sur le dos des cheminots.

Il est aussi responsable de l'augmentation de 3 % de tous les tarifs de la SNCF, car cette augmentation répercute la hausse de la TVA sur les transports collectifs, qui passera au 1<sup>er</sup> janvier de 7 % à 10 %. Elle était de 5,5 % il y a trois ans.

Quand il s'agit de pressurer les cheminots ou de racketter les usagers, le gouvernement et la direction de la SNCF s'entendent comme larrons en foire.

Valérie FONTAINE

### • Comité d'établissement régional SNCF Paris Sud-Est

## Augmentez les salaires !

Mardi 26 novembre, les salariés du comité d'établissement régional (CER) de Paris Sud-Est, qui travaillent dans le domaine des activités sociales, ont fait une heure de grève pour réclamer une augmentation générale des salaires et pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail : polyvalence imposée, changements d'affectation pour pallier les absences non remplacées.

Dans les jours qui ont suivi, le directeur du CER leur a répondu que, si quelques cas individuels pouvaient être pris en considération, il n'était pas question d'une augmentation générale. Il expliquait hypocritement qu'il refusait une augmentation qui ne toucherait qu'un seul comité d'établissement, « dans un souci permanent d'équilibre et d'égalité de traitement ».

Mardi 10 décembre, les salariés se sont remis en grève lors de la première journée de distribution des cadeaux aux enfants des cheminots, s'attirant les foudres de l'ancien secrétaire CGT du CER qui leur reprochait de prendre les enfants en otage ! Ils avaient affiché un tract expliquant les raisons de leur mouvement, mais un autre syndicaliste l'a arraché.

Mardi 17 décembre, à une quinzaine (sur un total de 19 salariés), ils ont envahi le bureau des élus du CER pour redemander des comptes sur leurs revendications. Ils se heurtent toujours à un refus pour les augmentations de salaire.

Quoi qu'il en soit, c'est un ras-le-bol accumulé depuis des années qui s'exprime aujourd'hui, y compris envers des syndicalistes qui, voulant jouer les patrons, récoltent la colère des travailleurs.

Correspondant LO

## • Kem One

# Une reprise à rebondissements

Après plusieurs rebondissements tout au long de la semaine, le tribunal de commerce de Lyon a finalement rendu son jugement sur la reprise de Kem One. Le 14 décembre, il avait reporté sa décision au 18 pour laisser le temps de formaliser les projets des deux candidats à la reprise, suite à la levée, la veille, des points de blocage concernant les créances de Kem One et la baisse du prix des fluides acceptée par Total et EDF.

Mais le 18, coup de théâtre : les deux repreneurs annonçaient qu'ils n'étaient plus concurrents, mais s'étaient mis d'accord pour proposer un projet en commun, ce qui a obligé le tribunal à reporter sa décision au 20. Et le 19, nouveau rebondissement : le parquet de Lyon déclarait qu'une telle entente n'était pas possible techniquement. Qu'à cela ne tienne, les deux repreneurs ont trouvé une solution : l'un des deux sera le repreneur, l'autre s'est retiré et le rejoindra après. C'est ce que le tribunal a entériné le 20 décembre.

Le repreneur officiel est donc Alain de Krassny, un industriel qui se vante d'avoir redressé l'usine chimique autrichienne Donau Chemie (une ancienne filiale de Rhône-Poulenc, dont il a été un cadre), qu'il possède toujours. Le deuxième repreneur, qui lui sera associé à 50 %, est le fonds d'investissement américain Open Gate Capital.

Alors qu'au départ Krassny proposait d'apporter cinq millions d'euros, tandis qu'Open Gate en proposait 20, dans le projet final, ils en apporteront cinq chacun. L'essentiel du



financement proviendra de l'État, qui avancera 128 millions sous forme de prêts, aides et subventions.

Invité au journal de France 3 Rhône-Alpes, Arnaud Montebourg a affirmé que le gouvernement avait joué un rôle important dans cette reprise : par l'argent qu'il apporte, bien sûr, mais aussi dans les discussions avec les fournisseurs de fluides, et c'est

lui qui aurait demandé aux repreneurs de s'entendre. Il faut dire que la fermeture de Kem One aurait touché directement 1 300 salariés en Rhône-Alpes et Paca et indirectement 10 à 20 000.

Il y aurait une cinquantaine d'emplois supprimés, contre 97 prévus au départ, une partie des salariés ayant anticipé et étant partis d'eux-mêmes. Les travailleurs licenciés devraient être repris par Arkema, leur ancien patron.

La partie de Kem One reprise ne concerne que la chlorochimie et production de PVC, c'est-à-dire la partie mise en redressement judiciaire en mars 2013, huit mois après qu'Arkema eut cédé pour 1 euro son pôle vinylique à Gary Klesch, un dépeceur d'entreprises qui a vidé les caisses. La partie transformation du

PVC appartient toujours à Klesch, qui s'est engagé à le céder pour 1 euro au repreneur. Mais c'est une promesse. Et, comme d'autre part Open Gate négocie avec le groupe chimique Solvay pour lui racheter Benvic, spécialisé dans les composants vinyliques, certains y voient déjà la future séparation de la partie transformation du PVC, dans les mains d'Open Gate.

Il y a donc bien des incertitudes sur l'avenir, même si Montebourg affirme que c'est une « stratégie de long cours », une « relance de l'outil industriel ». Les travailleurs sont loin d'être rassurés. Ils sont soulagés d'en finir avec les reports et rebondissements successifs, et également soulagés que l'essentiel des emplois soient maintenus dans l'immédiat.

Correspondant LO

## • Téfal – Rumilly (Haute-Savoie)

# La direction s'en prend à une inspectrice du travail

**Jeudi 12 décembre, le quotidien L'Humanité dévoilait sur la place publique les méthodes employées par la direction de l'usine Téfal de Rumilly (groupe SEB) pour mettre hors jeu l'inspectrice du travail, jugée pas assez souple. Depuis début 2013, tous les moyens de pression et de déstabilisation ont été employés pour la faire craquer psychologiquement. La conséquence pour elle : un arrêt de travail de juin à septembre, qui n'est d'ailleurs toujours pas reconnu comme « accident de service » par l'administration !**

Les révélations du syndicat CNT Travail et affaires sociales, relayées par l'article de L'Humanité, font ainsi état d'échanges réguliers de mails internes à la direction de Téfal, prouvant qu'elle a mis en œuvre toutes ses relations, entre autres avec le directeur départemental du travail, mais aussi avec certains membres des anciens Renseignements généraux, pour écarter cette inspectrice. On ne touche pas impunément à Téfal, un des plus gros employeurs du département ! Cette affaire a beaucoup indigné dans

l'usine, à tel point que le mardi 17 décembre tous les élus du CE (CGT, CFDT, FO, CGC) ont quitté la séance après avoir lu une motion commune exigeant le départ de la direction.

Le lendemain, près du tiers des salariés de l'usine débrayaient pour exprimer leur indignation et leur ras-le-bol de la situation qu'ils vivent à l'usine ces dernières années. Avec la mise en place du Lean Manufacturing, la course aux gains de productivité, les dégâts sur la santé physique et nerveuse deviennent

dramatiques. Ce sont par exemple plus de 300 troubles musculo-squelettiques qui sont déclarés dans cette usine de 1 800 salariés.

Rendez-vous est pris au retour des fêtes pour poursuivre l'action.

De leur côté, tous les syndicats de l'Inspection du travail de Rhône-Alpes ont adressé un courrier au ministre du Travail, Michel Sapin, pour dénoncer la situation critique des inspecteurs en Haute-Savoie et leurs difficultés à faire appliquer le Code du travail. Ils ont également dénoncé l'attitude du directeur départemental, et demandé la reconnaissance comme « accident de service » de ce qu'a subi l'inspectrice. On attend avec impatience la réponse de Sapin, lui qui est l'auteur d'une réforme déstabilisant encore plus les inspecteurs !

Correspondant LO

## • Entreprise Grandjean – Sainte-Suzanne (Doubs)

# Usine fermée : Alstom principal donneur d'ordres

Mise en liquidation judiciaire, l'entreprise Grandjean à Sainte-Suzanne (Doubs) est fermée depuis le 11 décembre. Les 35 salariés, la plupart âgés de plus de 50 ans, sont licenciés. Ils viennent seulement de toucher leur salaire de novembre versé par l'AGS (Association pour la garantie des salaires).

Durant des années, soustraitants principalement d'Alstom, ils fabriquaient en dernier des éléments de planchers métalliques et des portes pour des TGV montés à Belfort.

Traquant partout la moindre économie à faire, Alstom transport a décidé de mettre cette entreprise en concurrence avec d'autres, pour imposer des prix moins chers, et ainsi de sacrifier les ouvriers de Grandjean.

Avant la liquidation, soi-disant pour redresser

l'entreprise dans laquelle il n'a même pas laissé de quoi payer les salaires, le dernier patron, qui avait repris l'entreprise en 2011 (avec des aides publiques et des licenciements), a tenté d'imposer un accord prévoyant une baisse des salaires de plus de 20 % : 39 heures payées 35, pertes du treizième mois, de la prime de vacances, et modulation des horaires. Ce chantage a été refusé par tous les travailleurs.

Mais, insidieusement, la presse et le patronat local les ont tout de même accusés de n'avoir pas consenti tous les efforts nécessaires !

Quant aux élus et représentants du gouvernement, ceux proches de Moscovici ou de Montebourg, leur silence a été total sur cette fermeture, due essentiellement à la rapacité d'Alstom.

Correspondant LO

## • Raffineries Total

# La grève continue

La grève pour les salaires démarrée vendredi 13 décembre dans les raffineries du groupe Total continue. Sur cinq raffineries, trois sont à l'arrêt : Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime), La Mède (Bouches-du-Rhône) et Feyzin (Rhône). Le mouvement touche aussi les sites industriels d'Oudalle

(Seine-Martime) et de Flandre (Nord).

Les grévistes réclament 100 euros d'augmentation et une prime de 1 500 euros pour tous. Les travailleurs postés, qui assurent la continuité du fonctionnement des raffineries, sont parmi les plus mobilisés. À Feyzin, aucun produit ne sort.

Les résultats du groupe Total en 2012 sont faramineux : 10,7 milliards d'euros de bénéfices en 2012, dont 5,2 milliards distribués aux actionnaires. Ceux de 2013 seront du même ordre. Alors, Total a largement de quoi payer l'augmentation des salaires.

P.R.

## « Sages-femmes en colère, y'en a marre de la galère »

Depuis le début de leur mouvement le 16 octobre, les sages-femmes n'ont pas baissé la garde. Une nouvelle manifestation nationale les a réunies dans les rues de Paris le 16 décembre. Une manifestation dynamique, où elles ont donné de la voix pour réclamer la reconnaissance de leurs compétences, dénoncer la précarité de leur emploi dans certaines régions.

Leur but était de faire pression sur les discussions menées au ministère de la Santé. Discussions qui ont finalement débouché sur... un report de décisions à la fin mars, les différentes associations de sages-femmes et les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO...) ayant des points de vue opposés quant au futur statut des sages-femmes proposé par le ministère, c'est-à-dire la catégorie de personnel soignant à laquelle les rattacher.

Parmi les sages-femmes les avis divergent aussi. Mais une chose est sûre, c'est qu'elles subissent toutes, comme tout le personnel des hôpitaux d'ailleurs, la politique de restrictions budgétaires des services publics orchestrée par le gouvernement. Comme le disent certaines d'entre elles : « *La valeur médicale de notre profession n'a jamais été reconnue alors que nous avons de plus en plus de compétences, avec notamment le suivi des grossesses. Mais cette reconnaissance est bloquée, car elle impliquerait une revalorisation salariale, que personne ne veut payer.* »

Aujourd'hui, cette politique de démantèlement du service public fait qu'à la sortie de l'école des sages-femmes enchaînent CDD sur CDD, certaines mêmes se retrouvent à Pôle emploi, car beaucoup de maternités ont fermé leurs portes.

Et là, ce n'est même plus un manque de reconnaissance de compétence, mais un manque de reconnaissance du droit de travailler. C'est un véritable gâchis humain, qui ne pourra se combattre que par une lutte collective des travailleurs des hôpitaux.

Correspondant LO

## • Pénurie de médecins à l'hôpital

# Une situation scandaleuse

Le journal *Le Parisien* du 17 décembre a consacré un dossier à la pénurie de médecins dans des établissements hospitaliers, qui sont obligés de recourir à des intérimaires très coûteux. Le journal cite un rapport qui parle de six mille médecins intérimaires à l'hôpital, soit près d'un médecin sur dix. De plus, qui dit intérim dit tarifs élevés, jusqu'à six fois plus que le tarif d'un médecin titulaire.

Le recours à des remplaçants représenterait donc une dépense de 500 millions d'euros pour l'Assurance maladie, soit trois fois plus que le déficit des hôpitaux publics, qui s'élève à 147 millions d'euros en 2012. Le rapport dénonce l'existence de sociétés spécialisées dans cet intérim médical, qui proposent notamment des anesthésistes, des radiologues et des chirurgiens, les trois spécialités les plus recherchées.

La pénurie de médecins à l'hôpital public est une réalité, et bien des postes ne sont pas pourvus. Pour y pallier, à côté des intérimaires bien payés, il y a aussi tous les médecins étrangers qui font fonctionner



bien des services à des salaires bien moindres, faute d'avoir un diplôme français.

Mais le problème est plus général car c'est le système du *numerus clausus* (concours très sélectif à la fin de la première année de médecine), instauré il y a plus de trente ans à la demande des médecins en poste, qui a de fait créé une pénurie toujours d'actualité. À l'époque, il s'agissait pour

les médecins en place de sauvegarder leur clientèle, leurs revenus et leur statut face à l'arrivée de nouveaux collègues. Aujourd'hui, même si plus de médecins sont formés chaque année, leur nombre reste notablement insuffisant. C'est ainsi qu'on évoque régulièrement l'existence de déserts médicaux et que le gouvernement cherche à inciter financièrement des jeunes médecins à s'installer

dans ces déserts... comme le 93, un des départements les plus urbanisés mais aussi un des plus pauvres.

Dans le domaine de la santé, comme partout ailleurs, il faut embaucher, ce qui veut dire abolir le *numerus clausus* et former plus de médecins, généralistes ou spécialistes, pour répondre aux besoins de la population.

Cédric DUVAL

## • CICE

# Beaucoup d'argent, mais peu d'emplois

D'un coût pour les finances publiques de 10 milliards d'euros en 2014, puis de 20 milliards d'euros par an à partir de 2015, le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été vendu par le gouvernement comme créateur d'emplois : 50 000 en 2013, 100 000 en 2014 et au total 300 000 emplois gagnés en cinq ans. Cette estimation « est très incertaine », souligne une note de l'Insee, qui estime que les entreprises ne créeront sans doute que la moitié des

emplois promis. Elle considère en effet que les entreprises vont utiliser cette manne pour améliorer leur situation financière plutôt que pour embaucher. C'est également ce qu'écrivent l'OFCE et d'autres économistes, par ailleurs tout à fait favorables à cette mesure.

Ce qui est sûr, en revanche, est que les classes populaires paieront l'addition : 6,4 milliards seront ainsi financés en 2014 par la hausse de la TVA, et le reste par des coupes dans les budgets publics.

Ce qui est également sûr est que le CICE rapportera gros aux entreprises, qui ne sont parfois guère exposées à la concurrence dont il est censé les protéger. « *Les entreprises du BTP n'en croient pas leurs yeux !* expliquait un connaisseur. *Pour elles, c'est un pur effet d'aubaine, car il n'y a aucune chance qu'elles délocalisent leur activité.* » Vinci (111 à 189 millions) ou Eiffage (70 à 84 millions) font partie des gagnants. La grande distribution, elle aussi à l'abri de la concurrence

étrangère, n'est pas en reste : Carrefour (105 millions), Casino (79 à 126 millions), etc. Les banques devraient se partager quelque 900 millions d'euros. Et, cerise sur le gâteau pour les grandes sociétés, elles exigent de leurs fournisseurs qu'ils répercutent le CICE en baissant leurs prix.

Les classes populaires vont payer la note de cette manne offerte aux patrons. Le Medef en avait rêvé, le gouvernement Hollande-Ayrault l'a fait.

Michel BONDELET

## • Sans-papiers – Roissy

# Report de l'ouverture d'une salle d'audience

La ministre de la Justice Christiane Taubira a reporté l'ouverture d'une salle d'audience du tribunal de Bobigny près de l'aéroport de Roissy. Cette salle devait ouvrir le 1<sup>er</sup> janvier dans la zone d'attente pour personnes en instance (Zapi) de Roissy, encerclée de barbelés, où chaque année plusieurs milliers d'étrangers en situation irrégulière sont maintenus dès leur descente d'avion, avant leur expulsion.

En octobre, une annexe du tribunal de grande instance de Meaux (Seine-et-Marne) avait déjà ouvert dans l'enceinte du centre de rétention des étrangers en situation irrégulière du Mesnil-Amelot, également au bord des pistes de Roissy.

L'objectif du gouvernement, en établissant ces annexes, est d'accélérer les procédures d'expulsion, au moindre coût, qui plus est. Les associations de défense des étrangers sans papiers

avaient protesté, à juste titre. Le fait que le tribunal du Mesnil-Amelot se trouve dans la même enceinte que le centre de rétention, ainsi qu'une caserne de CRS, montre l'indépendance de la justice sous un curieux jour. En outre, cette salle d'audience et celle de la Zapi sont difficilement accessibles, ce qui met à mal le principe selon lequel les procès doivent être publics.

Si le gouvernement a

reporté l'ouverture de la salle d'audience de la zone d'attente, ce n'est pas par égard pour les droits des étrangers sans papiers, mais parce qu'il redoutait qu'elle soit jugée inconstitutionnelle. Sur le fond, Ayrault, Valls et... Taubira ne désarment pas dans la course aux expulsions d'étrangers et dans les pratiques sordides qui l'accompagnent nécessairement.

M. B.